13 - La "Règle de l'Octave"

Une Manière simple d'harmoniser un texte

Imaginée au XVIII^{e} (1), le but de cette règle (qui n'en est pas une) est pragmatique : fournir une méthode simple d'harmonisation des textes peu (ou non) chiffrés, en réduisant le nombre d'accords possibles sur chaque note de basse d'une tonalité. On la retrouve dans la grande majorité des textes "classiques".

1 - Mode Majeur

Voici la règle de l'octave en Do Majeur, réalisée dans les 3 positions (d'autres réalisations sont possibles).

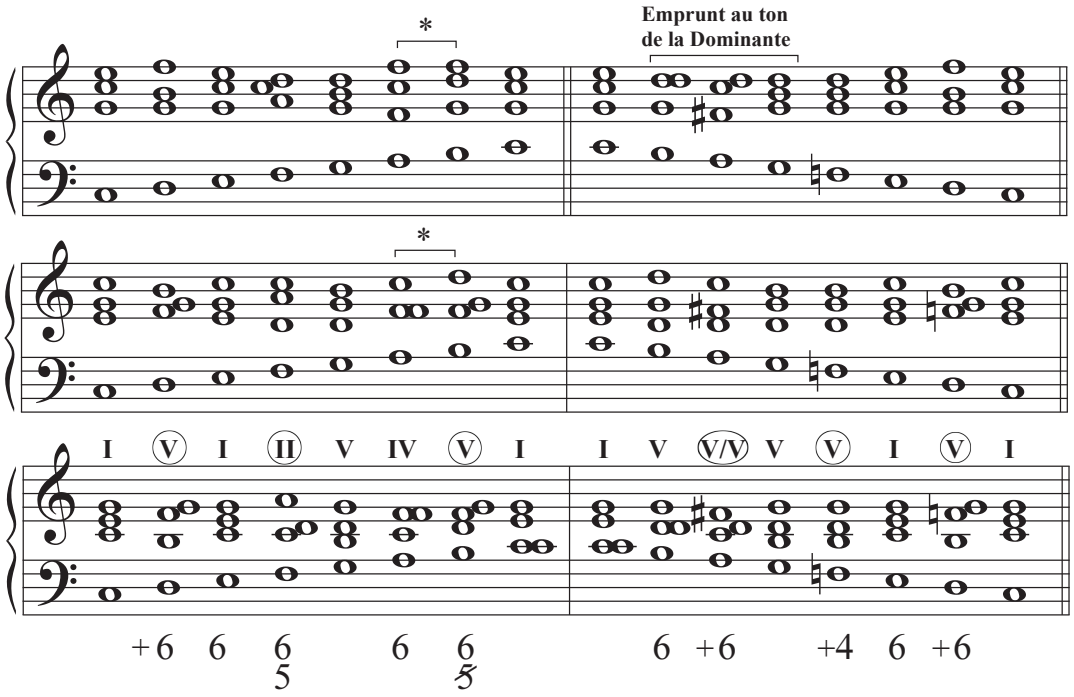

II - Mode mineur

En Do mineur : comme en Majeur, sans l'emprunt au ton de la dominante en descendant.

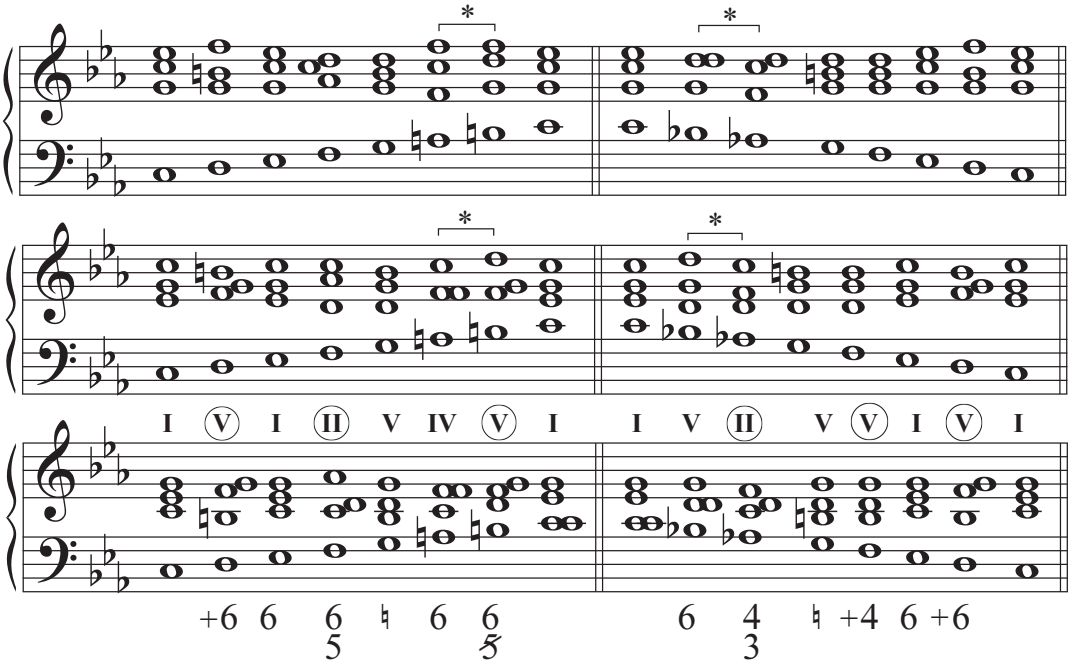

(1) Elle apparaît pour la première fois dans le « Traité d'accompagnement » de François Campion en 1716.

* 5tes parallèles tolérées (grâce à la basse)

© jmt-musique.com